

## Le tri du plastique change dans la MEL

# Ce qu'il faut savoir pour ne plus se tromper de poubelle

Avec la mise en service de son centre de tri modernisé de Lille-Loos, la Métropole européenne de Lille fait évoluer les règles de tri des déchets plastiques. Désormais, ils peuvent tous être mis dans la poubelle recyclable. Oui oui, même les pots de yaourts. Mais attention, tous les habitants ne sont pas encore concernés...

PAR SÉBASTIEN BERGÈS  
lille@lavoixdunord.fr

**HABITER.**

### → Tous les plastiques ? Tous les plastiques !

Jeter son pot de yaourt dans la poubelle jaune, jusque-là, fallait pas. En tout cas pas dans la métropole européenne de Lille. Le petit cylindre finissait dans le sac noir, avec les restes de blanquette et les couches sales, direction l'incinérateur. Mais ça, c'était avant.

La consigne vient de changer dans 61 communes de la MEL. « Ce moment, les métropolitains l'attendaient, se félicite Henri Gadaut, le président de la société Triselec. Le tri se simplifie. » Pour les habitants des 61 villes, plus de cas de conscience devant le bac à déchets : tous les emballages plastiques partent désormais au recyclage.

Et quand on dit tous, c'est tous. Y compris les films transparents des packs d'eau, les barquettes de plats préparés ou les pots de yaourts. Une petite révolution que les autres grandes agglomérations avaient déjà menée à bien. Début 2023, 98 % de la population française avait adopté le nouveau geste de tri, conformément à l'objectif fixé par la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015. ■



L'extension du tri à tous les emballages plastiques a été rendue possible par la modernisation et la transformation du centre de Lille-Loos, propriété de la MEL et exploité par Triselec. PHOTOS STÉPHANE MORTAGNE

### → Pas (encore) pour tous les habitants

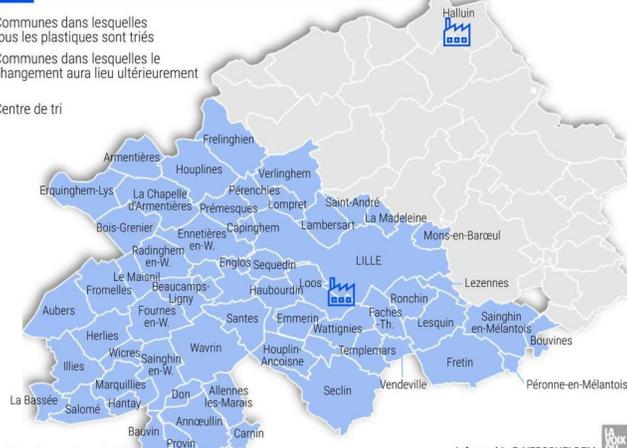
Jeter son pot de yaourt dans la poubelle jaune, ce n'est pas donné à tout le monde. Pas encore. Et c'est là que le message se complique. L'extension des consignes de tri ne concerne pour l'instant que 61 communes de la métropole lilloise, celles dont les déchets sont réceptionnés par le centre de Lille-Loos. Dans les 34 communes restantes, qui englobent le nord et l'est de la métropole (Roubaix, Tourcoing, Villeneuve-d'Ascq, Wattrelos, voir plan), il faudra encore patienter. Jusqu'à la modernisation, par la MEL, de son deuxième centre de tri, le plus ancien, celui d'Halluin. Facture prévisionnelle de ce chantier plus lourd que le précédent : 40 millions d'euros. Mais le président Damien Castelain a annoncé, lors de l'inauguration de Lille-Loos, le 29 mars, que la MEL planchait sur une solution temporaire, pour accélérer le calendrier. « L'ensemble de la métropole aura adopté le nouveau geste de tri début 2025 », s'est engagé l'élu. ■

1256.A

#### Déchets LES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUENT DANS 61 COMMUNES DE LA MEL

Communes dans lesquelles tous les plastiques sont triés  
Communes dans lesquelles le changement aura lieu ultérieurement

Centre de tri



Source : métropole européenne de Lille

Infographie P. VERSCHELDEM

### → Un centre de tri nouvelle génération

Jeter son pot de yaourt dans la poubelle jaune, ça a un coût : 20 millions d'euros. Le budget investi par la MEL dans la modernisation de son centre de tri des déchets de Lille-Loos (Citéo et l'ADEME ont aussi mis au pot), désormais capable de traiter tous les emballages plastiques.

Ce site, l'un des deux de la métropole européenne de Lille, vient de rouvrir après huit mois de chantier. Exploité par la société publique locale Triselec. L'outil exhibe des lignes de tri flambant neuves, un système de lecture optique pour analyser les flux en temps réel, des postes de travail

plus ergonomiques et une sécurité incendie dernier cri (le souvenir de l'incendie du centre d'Halluin est encore cuisant).

L'une des gageures aura été de faire entrer dans le bâtiment existant le tri des nouveaux emballages, dont les films plastiques qui se caractérisent par « un petit tonnage mais de gros volumes », souligne Dany Dunat, la directrice générale de Triselec. Le site, implanté au port fluvial de Lille, reçoit environ 180 tonnes de déchets par jour. Quarante-vingts salariés, dont près de 60 % en parcours d'insertion, y travaillent. ■



Quatre-vingts personnes travaillent sur le site de Lille-Loos.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)